

III.

ALTÉRATION DES NOMS.

La nature, la complication et la variation des transactions sociales donnent à la stabilité des noms une haute importance : s'il fallait rechercher de combien de procès leur altération a été l'origine, on risquerait d'arriver à une liste qui comprendrait la moitié des victimes des tribunaux.

L'altération des noms a souvent pour cause une prononciation ou une orthographe vicieuse.

Comme toutes les langues admettent ou repoussent exclusivement certaines modifications de la voix articulée, il s'en suit qu'un nom écrit ou prononcé dans une langue doit subir lorsqu'il passe dans une autre langue des altérations qui le rendent quelquefois méconnaissable.

La langue française ne connaît et ne saurait traduire dans son idiôme le *ch* allemand, ni le *jota* espagnol. Le *Th* anglais, le *Z* espagnol le *Thêta* grec manquent également au français.

Le son des deux *H* mouillées de la langue française ne peut être exprimé en allemand..., et l'anglais est impuissant à rendre notre syllabe *gne*, et la lettre *V* se prononce toujours *au* dans cette langue.

De là, il faut conclure que jamais ou presque jamais un nom n'est prononcé par des étrangers, comme il l'est par des nationaux.

Où ils traduisent, ou ils introduisent les consonnes de leur langue qui répondent à celles des autres langues, leur manquant.

Les voyelles et les diphtongues changent aussi de valeur dans les différentes langues, comme les consonnes, et (dans la même langue) elles répondent quelquefois à des sons différents. L'étude de l'anglais comparée au français nous en fournit de nombreux exemples. Que d'inexactitudes et d'erreurs résultent dans la prononciation des noms étrangers !

Des altérations moins involontaires en apparence, tiennent à l'habitude, au besoin de rechercher dans un nom, nouveau pour nous, des formes ou des sons qui nous soient familiers. Telle est l'altération journalièrement apportée par la prononciation vulgaire des noms qu'on peut également s'en autoriser pour justifier toutes les étymologies, ou pour les proscrire toutes; non qu'on doive blâmer l'usage d'avoir peu à peu adouci la rudesse de certains noms, ainsi *Tugal*, *Cherten*, sont aujourd'hui prononcés et écrits *Dugal*, *Guertin*.

Les Basques dont la langue admet les consonnes *T* et *H* prononcent cependant *Cakialin*, pour *Catherine*, et les Italiens de Venise écrivent, *San-Stai*, et *San-Stino*, pour *St. Eustache*, *St. Etienne*.

Un phénomène qui a pu frapper plusieurs personnes, c'est que souvent les transformations de noms sont amenées par un besoin euphonique de l'oreille; par exemple *r* est souvent transposé *Garnier*, *Grenier*, *Guernon*, *Grenon*, *Chambrelan*, *Chamberlan*, *Arnaux*, *Renaux*.

Les *s* avant les lettres *d* et *r* devient parfois quiescent, et la syllabe devient longue, *Resnard*, *Bénard*, *Besnier*, *Benier*, *Gasnier*, *Gagné*, *Greston*, *Grelon*, *Meslin*, *Melin*.

La consonne finale devient souvent quiescente, *Alie*, *Mesnil*, *Couill*, *Astus*, *Landry*.

Beaucoup de noms ont été formés par des diminutifs. Quelquefois en ajoutant *il*, *el*, *eau*, et *ot* *lin*, *id*, *on*, *in*, etc., mais jamais *aull*, *caull*, qui supposent la racine *add*, *old*, *ouall*. Parfois la première syllabe du mot se retranche: *Nicolet*, *Coled*.

Assez souvent du prénom et du nom propre s'est formé un second nom propre, ainsi, *Jaurel*, *Dugroussé*, *Gastonguay*, *Jobidon*, *Paulus*, *Tecaubry*, *Montpléant*, tous formés de *Jean Harel*, *Hugues Rousse*, *Gaston Guay*, *Job Bidon*, *Paul Hus*, *Tec Aubry*, *Hamond Plehan*.

L'orthographe d'un grand nombre de noms a subi de telles variations qu'il est naturellement difficile d'en reconnaître l'identité.

Beaucoup de noms de familles canadiennes ont conservé leur orthographe primitive; d'autres, au contraire, ont subi de telles variations qu'il est naturellement difficile d'en reconnaître l'identité; ainsi " *Balhoste*, *Belotte*, *Blo*, *Blau*, *Belleau*."

" *Fribaut*, *Filbot*, *Philibot*."

Da *Semmetienne* devient *DuGimetière*.

Banlia,—*Bainlast*,—*Baillae*,—*Bayac*,—*Bayard*,—*Baillard*.

Buisson,—*Bisson*.

Chambrelan,—*Chamberland*.

Arnaud,—*Renand*.

Garnier,—*Grenier*,—*Périllard*,—*Périgard*.

De Phogas,—*Phocas* et *Phocasse*.

Donaldson,—*D'alengon*.

Davis,—*D'hévé*,—*Devé*.

Willis,—*Houlet*,—*Ouellet*.

Vauxelle,—*Vocelle*,—*Boheur*,—*Boil*.

Lanouille,—*Enouille*.

Bereau,—*Brault*,—*Bro*, etc.

Pasquier,—*Pasquet*, *Pacquet*,—*Pâquet*.

Guyon,—*Guillon*,—*Yon*,—*Dion*.

Guiguère,—*Dier*,—*Guillonnet*,—*Dionet*.

Gamière,—*Guillomnière*,—*Danière*.

Brechevin,—*Brugevin*,—*Bergevin*.

Beaujoux,—*Bugeault*.

Quesnel,—*Tiennel*.

Queuet,—*Guenet*.

Dans un grand nombre de noms les mots *Le* ou *De* sont tantôt ajoutés et tantôt retranchés, et l'on a écrit également :

Le Tardif,—*Tardif*,—*Le Mercier*,—*Mercier*.

Le Roy,—*Roy*,—*Le Normand*,—*Normand*.

Arrivé,—*Larrivé*,—*Avisse*,—*Lavisse*.

Cotty,—*Le Cauty*,—*Pomier*,—*Le Paulmier*.

Créquy,—*Aide-Créquy*.

Marets,—*Des Marets*.

Richer,—*Éricher*.

Lognon,—*Aloignon*.

De Béhik,—*Bélique*,—*Le Bègue*,—et *Lafleur*.

Un ancien usage dans les familles canadiennes désigne les enfants par le nom de baptême du père, et ce nom finit par se confondre avec le nom propre de la famille; ainsi les enfants de *Tugal Cottin*, seront appelés les petits *Tugal*, puis *Dugal*, plus tard *Cottin-dit-Dugal*, et les descendants ne seront plus désignés que sous le nom de *Dugal*. *Sylvain Vox*, est l'ancêtre des familles *Sylvain*. Les enfants de *Vivier*, *Madeleine dit Ladouceur*, ne seront plus désignés que sous les noms de *Vivier* et *Ladouceur*.

Les enfants de *Raymond De Fogas*, deviendront *Phocasse-dit-Raymond* et *Raymond*.